

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 27 (1956)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 10. Octobre 1956

SOMMAIRE

Bellelay — XXIVe rapport du Parc jurassien de la Combe Grède
La flore du parc de la Combe Grède — Artisanat et Semaine Suisse
Notre activité au cours des deux derniers mois

BELLELAY

La légende

Le premier historien qui fait état de la légende est Christian Wurstisen dans sa « Baszler Chronick », éditée à Bâle chez Sebastian Henricpetri en 1580. On la retrouve ensuite dans la « Basilea sacra » du père Sudan, publiée à Porrentruy en 1658 chez Jean-Henri Straubhaar.

La voici :

On raconte que Siginand ou Sigenand, prévôt du chapitre de Moutier-Grandval, s'il avait été consacré prêtre, il était né chasseur. Il aimait passionnément les grandes randonnées dans les bois profonds qui couvraient le Jura. Il advint qu'un jour, entraîné par son ardeur sur la piste d'une laie (la femelle du sanglier), il perdit la notion du temps et de la distance. Il s'égara. Il passa de longues heures à chercher sa route. La nuit le surprit dans sa solitude. Il passa toute la journée du lendemain à poursuivre ses recherches. Au matin du troisième jour enfin, à bout de forces, il s'en remit au ciel pour sa délivrance et fit le vœu, si elle lui était accordée, d'élever en cet endroit même où il avait tué la laie, un édifice consacré au culte du Très-Haut. Sa prière ayant été exaucée, Siginand, fidèle à sa promesse, fit construire une chapelle dédiée à saint Augustin et témoigna le désir que ce lieu prît le nom de l'animal qui l'avait mis en si grand péril..

En réalité, la « belle laie » n'était qu'une grande et belle forêt, la forêt étant désignée en bas latin par le mot legia ou leia.

La fondation

Aucun doute n'est possible. C'est bien Siginand qui, entre les années 1140 et 1142, a fondé l'abbaye de Bellelay. Les documents postérieurs sont là pour le prouver. Le nouveau couvent fut d'abord peuplé de religieux venus de l'abbaye du Lac de Joux, mieux d'Humili-mont, de l'ordre des Prémontrés qui, fidèles à la règle de saint Norbert, le fondateur de cet ordre, recherchaient les lieux sauvages et marécageux pour les transformer en contrées fertiles.